

Montreuil, le 10 juillet 2017



M. le Président Philippe RICHERT Régions de France 282 boulevard St Germain 75007 PARIS

OUVERTE

Monsieur le Président,

Vous nous sollicitez pour une audition afin de « préparer les appels d'offres » dans le cadre d'une ouverture des TER à la concurrence.

La Fédération CGT des cheminots ne s'associera pas à votre démarche.

Sur le fond, nous considérons que les dysfonctionnements qui dégradent la qualité du service public ferroviaire sont liés à la vétusté ou à la saturation des infrastructures, ainsi qu'au manque de moyens humains, notamment dans l'entretien du matériel roulant.

Aucune de ces situations ne sera améliorée par la mise en place de la concurrence. Nous considérons que ce mode de fonctionnement serait un recul majeur pour le service public et les conditions sociales des cheminots. Aussi, nous le combattrons farouchement.

Sur la forme, vous devancez le débat démocratique nécessaire à la transposition des nouvelles règles européennes en droit français. Or, si ces règles prévoient effectivement que l'appel d'offres devienne la norme, elles comportent également des exceptions dont il nous semble indispensable de débattre avant toute autre chose.

Votre démarche est très clairement partisane, en faveur d'une privatisation progressive des activités ferroviaires, alors même que la multiplication des acteurs est inadaptée à un mode de transport guidé sur un réseau interconnecté.

Dans le transport de marchandises, la concurrence a montré sa nocivité. A l'échelle internationale, c'est le surcoût qu'elle représente pour la collectivité qui est pointé, notamment en Grande-Bretagne, qui a pourtant été le fer de lance en la matière.

La CGT est disponible pour participer à un grand débat public sur un bilan objectif de la concurrence là où elle a été mise en œuvre, sur un examen des besoins de la Nation et des attentes des usagers ainsi que sur la meilleure manière d'y répondre. Nous avons des propositions dans ces domaines.

Mais nous ne sommes pas disponibles pour accompagner une déconstruction volontaire et dogmatique de l'acquis que représentent pour la France le Service Public ferroviaire et l'entreprise publique SNCF qui le met en œuvre.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

1 1

Laurent BRUN

Secrétaire Général



